



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

déchets médicaux

Question écrite n° 73537

Texte de la question

M. Axel Poniatowski appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la collecte des seringues usagées utilisées par les particuliers. De nombreux malades, à l'instar des diabétiques, doivent procéder à plusieurs injections médicales par jour, par voie intraveineuse, et sont donc utilisateurs d'une grande quantité de seringues. Se pose pour eux le problème du recyclage. Pour des raisons sanitaires, il est interdit d'évacuer ces seringues dans les poubelles d'ordures ménagères. Certains particuliers les brûlent ou les enterrent dans leur jardin. Mais ces pratiques ne sont pas satisfaisantes. Une solution de recyclage existe mais induit un coût financier important pour les malades. Or il paraît anormal que cette prestation soit payante puisqu'elle s'inscrit dans la logique d'un traitement médical, qui fait l'objet d'un remboursement. Il suggère donc d'instaurer un système de recyclage gratuit pour cette catégorie de patients. Il l'interroge sur la suite qu'il entend donner à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Axel Poniatowski](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73537

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2005, page 8505